



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 10 juin 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Christine Sullivan, Patricia Aroca-Ouellette et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice)

Parents : Marie Des Roche, Christine Fyfe, Adrienne Bouris, Monique Trépanier, Christine Sullivan, Katia Boudet, Marie-France Delisle, Ghada F. Ahmed, Dominique Adams, Kim Nishimura, Patric Ouellette, Vanessa Boname, Janine Dobry, Jocelyne Lessard, Josée MacDonald, Nancy Gioia, Nancy Hill

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05
2. Mot de bienvenue
En cette belle soirée ensoleillée, Dominique Robeyns accueille les membres présents à la septième et dernière rencontre de l'année scolaire 2013-2014.
3. Adoption de l'ordre du jour
Marie Des Roches propose son adoption.
Marie-France Delisle appuie.
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2014
 - a. Adoption du procès-verbal :
Christine Sullivan propose.
Kim Nishimura appuie.
Adopté à l'unanimité.
 - b. Suivi au procès-verbal :
Cour de récréation – Mme Chagnon a envoyé une demande au CSF afin de faire un réaménagement de la cour d'école. On attend leur réponse.
5. Présentation de la direction de l'école
 - a. Présentation : Nicole Chagnon a fait un bilan de l'année, et, malgré la situation présente (la grève des enseignant-e-s) et à l'exception de la cour d'école, ce fut une bonne année. Les piliers des valeurs furent bien reçus.

La situation n'est pas facile à l'école RDV, ni ailleurs dans la province, car personne ne sait vraiment ce qui va arriver, car les écoles n'ont pas encore reçu le résultat du vote organisé par le syndicat des enseignant-e-s. En raison des grèves rotatives et du lock-out déclaré par le gouvernement, il n'y a pas d'activité en dehors des heures de classe, ni d'activité spéciale pendant les heures de classe, mais le programme régulier est bien transmis et les

enseignant-e-s continuent de bien enseigner tout en évaluant les élèves régulièrement. La direction a eu une conversation téléphonique avec le service des ressources humaines au sujet des bulletins, mais on ne sait pas trop comment se feront les bulletins en cette fin d'année scolaire. On entrevoit, par contre, une belle année l'an prochain.

Mme Chagnon demande s'il y a des parents de 6^e année ici : on verra à faire une célébration avec les élèves.

On a annulé la rencontre-souper des parents de maternelle de septembre 2014-2015, car les employés de soutien appuient les enseignant-e-s. Le matin du carnaval, il y aura une session d'information avec ces parents de maternelle et un repas leur sera servi. (pizza?)

Il reste encore quelques postes à combler à RDV. Affichage des postes à combler : il y a quatre rondes d'affichage et pour l'instant, tous les postes affichés ne sont pas encore comblés; il y a des enseignant-e-s qui attendaient la troisième ronde pour postuler.

Elle a envoyé le calendrier scolaire au CSF. L'an prochain, on continue avec les piliers.

Les départs cette année :

1. Sandrine Dumoulin-Charrette s'en va en Chine.
2. Véronique Desjardins s'en va en Australie.
3. Et Samuel Sixto ne peut plus enseigner en 2014-2015, car il n'a pas sa certification du Teachers' Branch. Il pourrait quand même enseigner, mais un enseignant du Québec qui a tous ses diplômes, et est donc plus qualifié que Samuel, gagne le poste et le remplacera en 2014-2105. Il enseignera aux élèves de la 4^e à la 12^e année.

Nous sommes à 353 élèves, ce qui est bien à cette période de l'année; mais il manque encore beaucoup de formulaires.

Il semble que nous aurons encore 15 divisions en 2014-2015.

Budget : Mme Chagnon a fait une présentation au comité de partenaires qui a un regard sur les ressources humaines et financières. Première fois dans sa carrière qu'il y aura un déficit entre 3 000 \$ et 5 000 \$. Le déficit sera reporté sur le budget de 2014-2015.

La raison de ce déficit :

1. En partie, le coût des cahiers d'exercices que l'école paie 8 000 \$ - 9 000 \$, le prix du budget de fonctionnement, beaucoup plus de familles ont demandé de l'appui financier pour les sorties; comme il n'est jamais question qu'un enfant manque une sortie, l'école a assumé.
2. Les billets du Festival des enfants ne sont pas remboursables, donc les billets au coût de 700 \$ ont été distribués aux parents. L'école a demandé aux parents de payer les billets s'ils pouvaient s'en servir, et quelques familles l'ont fait.
3. Dernière raison : votre faute (avec humour). On est chanceux que l'APÉ ramasse tellement de fonds et comme cette année, une grande partie des fonds de l'APÉ sont allés à autre chose (la cause judiciaire); l'école fera des réductions dans certains domaines (GEERING Up, par exemple, payé par l'APÉ les années précédentes).

Mme Chagnon avait participé à une réunion avec l'APÉ dans le passé pour planifier le budget ensemble. Elle rencontrera l'APÉ cet été.

Suggestions :

1. prévoir les montants pour les familles dans le besoin,
2. faire une séparation entre l'école paye les ressources et l'APÉ paye les activités.
3. on aimerait continuer le BBQ du début de l'année et demander que cette activité soit payée par l'APÉ; ce qui deviendrait une tradition du début de l'année.
4. Cahiers d'exercices : gros morceau du budget; voir comment on peut limiter les dépenses de ce côté.

Q. Est-ce qu'il pourrait y avoir une case sur les feuilles de permission de participer à une activité scolaire pour donner la possibilité à une famille de payer pour un enfant dans le besoin, un autre enfant que les siens?

R. Bonne idée.

Q. Le budget de l'école couvre-t-il les salaires?

R. Le budget de l'école ne couvre pas les salaires, mais plutôt les heures supplémentaires, le plan d'apprentissage, la libération d'un-e enseignant-e, la personne qui le ou la remplace.

Q. Le 20 000 \$ du budget? (bonus du CSF pour l'embauche de la personne à la bibliothèque)

R. Utilisé pour l'achat de livres pour la bibliothèque, pour l'élagage dans la biblio et l'achat de livres pour les classes; on l'a aussi utilisé pour couvrir les dépenses du projet des valeurs. La grande contribution financière de l'APÉ RDV est unique; cette année est différente des précédentes en ce sens que la contribution de l'APÉ fut un peu moins que par le passé. Malgré cette situation et bien que l'école est trop habituée de dépendre de l'APÉ, l'école a quand même réussi à maintenir les mêmes activités.

b. Questions : Déjà posées ci-dessus.

6. Présentation de la présidente de l'APÉ RDV (ANNEXE A)

a. Présentation : Elle remercie tout le monde et lit le bilan que vous trouverez à l'ANNEXE A. Elle ajoute qu'il y aura des élections à l'AGA du 23 septembre et que les candidatures sont les bienvenues. Voir document à l'annexe B pour la liste des postes à combler.

b. Questions : Pas de question à la fin de la présentation.

7. Bénévole de l'année 2013-2014 (ANNEXE C)

a. Nominations : Dominique lit la liste des nominations (voir ANNEXE C)

b. Vote : Les membres présent-e-s ont voté par écrit. Nadine Cahan a fait le compte des bulletins et Hélène Roy a été élue bénévole de l'année 2013-2014.

8. Bilan du comité juridique (ANNEXE D)

- a. Dépenses : Christine Sullivan dit que Camil Dubuc a le résumé des dépenses dans le budget.
- b. PADL : Christine Sullivan dit que Luc Morin, membre du comité de la poursuite judiciaire, a préparé un résumé de l'action cette année et il inclut l'appui du PADL. Voir le document à l'annexe D.
- c. Immobilier ou installations immobilières : Christine Sullivan dit que le résumé se trouve dans le procès-verbal du mois dernier.

9. Bilan du trésorier (ANNEXE E)

- a. Mise à jour des comptes : Camil Dubuc lit le budget. On est en santé!
- b. Questions : Quand le nouveau budget sera-t-il préparé ?
Réponse : au mois d'août et il sera présenté à l'AGA du mois de septembre.

10. Mise à jour des autres comités

- a. Comité de partenaires :

En l'absence de Virginie Linage, Dominique Robeyns lit le message qu'elle nous a envoyé.

Bonjour à tous,

Je ne serai malheureusement pas présente ce soir pour la dernière réunion de l'APÉ, mais je voulais partager avec vous le compte rendu de notre dernière réunion du comité de partenaires et revenir sur un point que nous travaillerons dès la rentrée de Septembre.

À la suite du sondage des parents sur plusieurs formes d'ateliers à proposer, nous avons discuté au sein du comité et décider de préparer cette journée dans le courant du mois de novembre 2014.

Cette journée d'ateliers se déroulera un samedi, toute la journée, à l'école RDV, sous forme de plusieurs intervenants qui parleront de plusieurs sujets (à chacun son domaine).

Nous souhaiterions pouvoir avoir un service de garde pour les enfants afin que les parents puissent suivre le forum sans être dérangés par leur enfant, d'offrir un lunch ou des rafraichissements dans la cuisine et suivant le coût de cette journée, demander une participation financière aux parents afin de pouvoir y participer.

Il faudra s'inscrire avant de pouvoir se rendre sur place.

Je vais demander à Nicole de me donner une liste de personnes susceptibles de pouvoir venir se joindre à notre forum et faire une évaluation budgétaire pour la rentrée de septembre afin d'avoir le tout prêt lors de notre prochaine réunion.

Nous souhaiterions avoir l'appui de l'APÉ et savoir s'il vous serait possible de dégager un budget pour cette journée (mais je n'ai pas encore le coût total de cette journée)?

Je sais que vous vous réunissez l'été pour établir votre budget annuel et ce serait formidable de pouvoir y inclure le nôtre!

Merci d'avance pour votre aide...

Je laisse à Nicole le soin d'en parler plus ce soir si elle peut.

Emmanuelle est en déplacement et ne sera pas non plus présente.

Autre point à apporter à la réunion de ce soir si possible.

Je souhaiterais soutenir l'action de grève des enseignant-e-s en me joignant à eux et en mettant une sorte d'affichette derrière ma voiture pour montrer tout mon soutien à leur cause. L'éducation de nos enfants est IMPORTANTE que ce soit en français ou en anglais! Je souhaiterais partager ce point avec d'autres parents et connaître leur réaction à ce sujet!

Je vais préparer une petite affichette avec écrit en anglais et en français: "We are proud to support our teachers - Nous sommes fiers de soutenir nos enseignant-e-s, logo BC" et je souhaiterais pouvoir l'envoyer à tous les parents de RDV, car ils auront le choix de se joindre à moi/nous s'ils veulent le faire et ils pourront l'imprimer chez eux!

Il me faudrait l'accès à la liste des parents à moins que l'école puisse faire la liaison! Quel est le point de vue de l'APÉ sur cette question?

Voilà, j'ai fait le tour des différentes choses à partager avec la communauté.

Merci l'APÉ pour votre soutien et votre année,

Bonnes vacances à tous et RDV à la rentrée de Septembre pour une nouvelle année!

Virginie

Un parent lit un message au sujet de la grève que les enseignant-e-s lui ont remis plus tôt cette semaine.

L'APÉ ajoutera l'affichette de Virginie au courriel concernant la grève des enseignant-e-s que l'APÉ enverra aux représentant-e-s de classe et qui inclura aussi les documents du message provenant des enseignant-e-s qu'un parent vient tout juste de nous lire.

Mme Chagnon ajoute qu'elles ont reçu plusieurs thèmes pour les ateliers.

Il faudra peut-être trouver une personne bilingue pour certains ateliers comme celui sur comment appuyer son enfant si on est parent anglophone.

Mme Chagnon ajoute qu'elle voulait demander aux parents de payer, mais si le conférencier ou la conférencière est quelqu'un du CSF par exemple, cette personne pourrait être remboursée en temps.

b. Comité sécurité :

Camil Dubuc dit que les pratiques de tremblement de terre ont lieu tous les deux ans pour se préparer afin que si ça arrive pour vrai, on soit prêt. Le comité a travaillé très fort. Les enseignant-e-s- et Hugo, étudiant de 10^e année ont été très participatifs. Il a été impressionné du sérieux de tous les membres du comité. Le contenant est plein pour les deux écoles. Même si expiré, les denrées sont bonnes pour les prochains trois ou quatre ans. S'il y avait un tremblement de terre demain matin, avec la nourriture que nous avons dans le contenant, nous pourrions survivre pendant au moins 10 jours.

c. Comité de supervision financière : il n'y a personne de ce comité ici ce soir. On en reparlera à l'AGA en septembre.

d. Comité du site web de l'APÉ RDV : Christine Fyfe ne se représentera pas pour continuer d'assurer la mise à jour du site. Elle transmettra les infos à Hélène Roy et à Dominique Robeyns ; en septembre on fera une demande à l'AGA pour recevoir l'avis des parents sur ce site.

e. Comités

1. Des repas chauds : On fera face à une augmentation de 15 % l'an prochain. On est jumelé avec les écoles Jules-Verne et Anne-Hébert.

Le traiteur a perdu de l'argent cette année. Proportionnellement, si on paye la livraison ensemble, ce sera moins cher pour nous. Ils ont besoin de 120 repas par jour. En ce moment, nous avons entre 65 et 90 repas par jour, environ 65 ici à RDV. Les repas arrivent plus tôt à cause de l'horaire de l'école JV, donc les repas ne sont pas très chauds à RDV. La façon de payer est différente de celle JV (et possiblement Anne-Hébert aussi) où ce sont les parents qui paient directement, alors qu'à RDV, l'APÉ paye pour les parents.

Camil Dubuc ajoute que si on leur dit de prendre la gestion, ils auront beaucoup de travail. Leur demander de tenir en considération le fait que nous envoyons seulement un chèque par mois. À JV, on fait tout en ligne et on paye avec la carte de crédit.

Les repas sont bons : une petite famille de New Westminster prépare les repas. Si nous décidons de changer de traiteur, il faudra que quelqu'un d'autre que Jocelyne Lessard explore d'autres avenues. Jocelyne Lessard accepte de continuer de gérer ce programme, mais ne peut faire des recherches pour trouver un autre traiteur si nécessaire.

Q. Les repas changeront-ils?

R. Non, car c'est une dame de l'école Anne-Hébert qui fait les menus.

Q. Y a-t-il une diététiste/nutritionniste?

R. Non, c'est simplement une entreprise familiale.

2. Du lait : Kim Touchette s'en occupe cette année et la distribution se fait par la classe de Zohra. Christine Fyfe dit qu'on a diminué le nombre de sacs de plastique et que cela fonctionne bien. La classe de Zohra continuera de distribuer le lait aux classes en 2013-2014.
 3. Des sushis : Jennifer Heyries contiuera d'en assurer la gestion.
 4. De la pizza : Sylvie Histed continuera de gérer ce programme en 2014-2015.
- f. Comité social :
- i. Carnaval : Tout va de l'avant le dimanche 22 juin. On prévoit 13 stations, dont barbe papa et melon d'eau, arts, maquillage, loto gâteau genre chaise musicale et carnaval gratuit. Concours et prix : on les remettra en appelant les enfants.
- Faire une tombola au carnaval qui constituera un début de collecte de fonds pour Strathcona.
- Il y aura un kiosque qui prendra la place de l'activité « Thé des bénévoles » en rendant hommage aux bénévoles de RDV, année 2013-2014. Si le soleil n'est pas de la partie, ce sera dans le gymnase et le foyer de JV et le gymnase extérieur de RDV.
- ii. Repas d'appréciation du personnel - trois possibilités :
 1. Un pique-nique au parc Oak Meadow avec nourriture fournie, avant la fin juin : soit le midi un jour de semaine ou en soirée le 20 juin pendant le souper du personnel chez une enseignante de RDV.
 2. Un spectacle à l'école en 2014-2015 du Théâtre de la 16^e payé par l'APÉ.
 3. Annuler le repas, donc aucune activité en juin 2014, ni en 2014-2015.

Christine Fyfe lit un document que les enseignant-e-s lui ont remis et qui contient des activités de soutien que les parents peuvent faire en ce temps de grève et de lock-out, comme des rallyes, comme se joindre à leur ligne de piquetage, comme envoyer des messages courriel de soutien au gouvernement.

Dominique Robeyns mentionne que l'APÉ ne peut pas appuyer les enseignant-e-s, car on représente tous les parents. Le repas du personnel est pour tout le monde, donc Mme Chagnon suggère que peut-être on peut faire une activité en septembre, un repas ou autre. Camil Dubuc ajoute qu'au budget de 2014-2015, on pourrait mettre un peu plus d'argent dans cette section.

Il y a une longue discussion au sujet du budget du repas d'appréciation du personnel : mettre un plus gros budget en 2014-2015 pour célébrer le personnel de l'école par un repas à déterminer, donner un cadeau à tous les membres du personnel (37 personnes) incluant les membres du service de garde.

En raison du climat d'instabilité actuel, et comme il y a déjà 1000 \$ prévus pour le repas d'appréciation du personnel et que tous les membres du personnel, incluant les membres du service de garde, sont invités au repas du 20 juin chez une enseignante, les membres présents à la rencontre sont d'accord pour prendre cet argent et l'utiliser pour payer un traiteur qui préparera le repas pour le personnel le vendredi 20 juin au lieu d'un repas à l'école à la fin de l'année scolaire.

- iii. Pique-nique de fin d'année à Jericho : aura lieu le jeudi 26 juin comme prévu, à partir de 17 h, mais sera annulé s'il pleut.
 - iv. Play Palace : super grand succès, les classes de maternelle, de 1^{re} et de 2^e années ont participé; 75 à 85 % des familles, un beau repas partage qui illustre le multiculturalisme de l'école. Budget à 950 \$ et enlever maternelle à côté du mot budget.
 - v. Lac Evans : du 5 au 7 septembre 2014. 120 places. Liste d'attente l'an dernier. Si les familles ont des questions, elles peuvent communiquer avec Nancy Hill. Le courriel a déjà été envoyé aux familles. Des familles des écoles Anne-Hébert et Jules-Verne seraient aussi intéressées, si nous avons de la place.
- g. Représentant-e-s de classe :

Les membres du comité anti-poux : on a fait les $\frac{3}{4}$ de l'école cette année, car pas assez de parents pour finir le travail. Moins de besoin, tout semble mieux aller. L'an prochain on veut se concentrer sur les classes de maternelle et de 1^{re} année, pour informer ces nouvelles familles. Christine Fyfe peut continuer à coordonner le comité. Christine Fyfe et Ylenia Wood sont à l'école et elles peuvent continuer à faire le travail de dépistage d'urgence lorsque nécessaire. Le budget avait été réduit en 2013-2014, mais on aimerait recevoir un peu plus l'an prochain. Le comité donnait les peignes avec l'avis au parent, ce qui fait que la famille avait le peigne avec l'avis. Le budget incluait le café pour les bénévoles.

Nancy Hill a fait une vente de Mable's Labels de 300 \$ et elle aimerait acheter une trousse de premiers soins pour le Lac Evans qui n'en a pas pour les écoles. On lui donne le OK.

11. Divers

- a. Le CA a préparé une carte de condoléances pour le décès de la mère de Zohra Zehboub.
- b. Message des enseignant-e-s déjà lu par Christine Fyfe au point du repas d'appréciation du personnel
- c. Budget sport : le budget se fait au début août et donc si quelqu'un veut proposer quelque chose, il peut le faire à l'AGA même.

12. Prochaine réunion :

L'AGA aura lieu le mardi 23 septembre à 19 h. (lieu à déterminer)

13. Levée de l'assemblée à 21 h 30.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 10 juin 2014

Appuyé : Le 22 octobre 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

Bilan de la présidente

Je vous remercie tous, la direction, le corps professoral, le personnel de soutien, les parents de m'avoir soutenue encore pendant l'année 2013-2014. Vos suggestions créatives, votre participation active aux rencontres, votre bénévolat incessant, votre enthousiasme débordant ont permis à cette année scolaire de filer en un éclair.

Cette année fut une année somme toute moins tendue que l'an passé, quoique pas sans rebondissement.

Nous avons eu l'opportunité d'effectuer beaucoup de choses au cours de cette année.

Je commencerais par applaudir les parents impliqués comme représentants de classe. Les parents qui firent des levées de fonds, pour des fins de voyage scolaire ou pour l'école en général, les parents distributeurs de toute chose, les parents en charge de comités sociaux, les parents qui aident aux projets en classe, les parents accompagnateurs d'excursions scolaires et j'en passe. Merci de tous vos efforts qui font de Rose-des-vents une communauté-école remarquable.

Passons en revue les points marquants de l'année.

AGA du 18 septembre 2013 :

- 1) Les parents votent d'exempter l'APÉ Rose-des-vents d'embaucher un comptable pour vérification comptable si les revenus bruts de l'APÉ dépassent 250 000 \$. Cette exemption fut votée mais certains parents demandèrent à l'APÉ de créer un comité de vérification financière afin de protéger le CA.

Ce comité aurait trois objectifs :

- instaurer une structure plus formelle afin de pouvoir superviser les dépenses, mais aussi de donner aux administrateurs une liberté d'action à l'intérieur d'un cadre bien défini;
- protéger les intérêts des parents;
- donner des conseils aux administrateurs.

- 2) Élection de Luc Morin, ancien parent à RDV au poste de conseiller non rémunéré pour siéger au comité juridique de l'APÉ Rose-des-vents.

À l'ordre du jour de la rencontre extraordinaire du 10 octobre 2013 :

À la suite de la décision de la Cour d'appel de CB du 20 septembre 2013 de renverser la décision du 31 octobre 2012, favorable à la requête des parents, les parents votent de porter leur cause en Cour suprême du Canada.

Les parents prirent un risque informé, car nous devions déposer notre demande avant le rencontre du PADL qui devait approuver notre demande de financement pour aller en Cour suprême du Canada. Comme prévu, le PADL approuvera notre demande de financement.

À l'ordre du jour de la rencontre régulière du 23 octobre 2013 :

Création du comité de vérification comptable avec trois membres. Ce comité ne fut jamais vraiment fonctionnel.

Les revenus bruts n'ont pas dépassé 250 000 \$. Donc pas de vérification comptable nécessaire.

À l'ordre du jour du 14 janvier 2014 :

Triste annonce du décès de monsieur Richard Leduc, ancien enseignant à RDV entre 2011 et 2013.

Le comité de partenaires annonce que les professeurs ne participent plus au comité de partenaires. Ceci est une directive nationale du syndicat des enseignants. Ceci remet en question l'utilité du comité.

Le CA remet le certificat de la PFCB et les fleurs à Kim Touchette, bénévole de l'année 2012-2013 élue par les parents de l'école Rose-des-vents. Encore toute mes félicitations, Kim.

À l'ordre du jour du 26 février 2014 :

1) Après discussions via Skype avec Me Rouleau, les parents proposent et votent en faveur de la recommandation du CA, qui est :
que conditionnellement à l'approbation financière du PADL, les parents veulent faire appel à la Cour suprême du Canada, de la décision du 31 janvier 2014 de la Cour d'appel de C.-B., qui renverse la décision de la Cour suprême de la C.-B. du 24 juin 2013, accordant les dépens spéciaux par rapport à toutes les procédures jusqu'à cette date aux parents et qui renvoie la décision des dépens au juge qui sera saisi de la requête.

Le PADL ne nous a pas soutenus financièrement dans cette demande de porter en appel la seconde décision de la Cour d'appel de C.-B. Nous n'avons donc pas porté ceci en Cour suprême du Canada comme un point séparé, mais la demande de refinancement de tous les frais encourus fera partie du mémoire déposé en Cour suprême du Canada.

2) Présentation aux parents du résultat du sondage des parents sur le calendrier scolaire 2014-2015.

Suivi d'un vote en faveur de la journée de congé du 10 novembre et d'un vote pour deux semaines de relâche au printemps, du lundi 9 mars au vendredi 20 mars 2015.

À l'ordre du jour du 8 avril 2014 :

GROSSE NOUVELLE : La Cour suprême du Canada accueille notre demande d'autorisation d'interjeter en appel et indique provisoirement d'entendre l'appel le 2 décembre 2014.

Afin de rendre plus équitable la distribution des subventions aux excursions scolaires entre les divisions, vote des parents en faveur d'annuler la garantie de subvention au voyage scolaire de Brackendale, et ce, à partir de l'année scolaire 2014-2015. Ceci ne signifie pas que Brackendale n'est pas reconnu comme une excursion importante. Nous voulions éviter des tensions dans le futur.

À l'ordre du jour du 8 mai 2014 :

Le CSF a finalement accepté de nous rencontrer lors d'une rencontre régulière, après plus d'un an depuis notre dernière rencontre, pour une mise à jour sur les installations immobilières de Rose-des-vents.

Ceci suit probablement la décision favorable de la Cour suprême d'accueillir notre demande d'autorisation d'interjeter en appel. Le CSF ne nous a pas appuyés dans cette demande et arrive avec opportunisme maintenant que nous avons une plus grande chance de gagner notre requête.

Je désire encore m'excuser auprès des deuxièmes années qui avaient un conflit entre les dates qui accommodaient le CSF et la sortie au Play palace.

Certains nouveaux parents furent surpris des tensions entre le CSF et les anciens parents. Joe Pagé a demandé de distribuer un affidavit pour mettre au courant les parents présents de la raison des tensions au fil des années par rapport aux promesses sont vagues qui n'aboutissent à rien.

Les nouveaux parents doivent comprendre que le CSF est la source de tous les problèmes des installations immobilières de Rose-des-vents. C'est lui qui a construit Jules-Verne, sans garantie de terrain pour Rose-des-vents, naïveté ou incompetence. Ils ont mis la charrue avant les bœufs et tous les problèmes voient là leur origine.

Le CSF et la Fédération des parents ont ensuite refusé de soutenir la requête initiale des parents de Rose-des-vents, contre le gouvernement de C.-B. pour obtenir des locaux adéquats pour Rose-des-vents. Nous voulions leur appui et soutien, mais ils ont refusé.

Ceci nous a forcés à nous opposer au gouvernement provincial et au CSF, vu que sinon, le gouvernement aurait pu jouer le jeu de blâmer le CSF.

Le CSF et la fédération ont agi contre l'APÉ Rose-des-vents en faisant pression via Me Bastarache, qui a été très clair et a demandé que l'APÉ Rose-des-vents ne continue pas sa requête.

La Fédération des parents a joint les rangs du CSF et ensemble ils ont tâché de discréditer en cour, la possibilité que Joe Pagé puisse représenter les parents ayant-droit à l'Ouest de la rue Main. Le juge Willcock a tranché que oui, Joe Pagé pouvait représenter les ayants droit.

Toutes ces manigances du CSF et de la Fédération ont initialement coûté du temps et de l'argent à la requête de l'APÉ Rose-des-vents.

Il faut que les nouveaux parents sachent que le CSF n'a pas soutenu la cause des parents tout au long de la procédure, même s'ils nous ont donnés des informations nécessaires par la suite, réalisant que nos causes pouvaient mutuellement se soutenir.

Lorsque le juge Willcock a jugé en faveur de la requête des parents, le CSF s'est approprié la victoire en Cour suprême de C.-B. dans ses communiqués de propagande.

Finalement, lorsque le gouvernement provincial a été en appel contre nous et le CSF, et que nous avons perdu en cour d'appel de Colombie-Britannique, j'ai reçu une lettre de la fédération et du CSF, avec leurs condoléances pour la défaite de la cause de l'APÉ Rose-des-vents. Aucune suggestion de nous aider pour porter cette requête en appel à la Cour suprême du Canada.

Les parents de Rose-des-vents ont de nouveau été seuls à continuer leur aventure juridique. Aucun support ni de la fédération des parents, ni du CSF.

Maintenant que la cour suprême du Canada juge notre cause recevable, le CSF, opportuniste comme toujours, se range du côté des appelants, parce que dans leurs propres mots, leurs avocats ont dit que les chances de notre requête augmentent. Ils n'ont cependant rien fait pour nous aider dans le lancement de notre appel. Voyant que la cause semble tourner en faveur des appelants, ils se joignent finalement du côté des appelants.

Cette dernière victoire favorise également une rencontre pour mise au point sur les installations immobilières de Rose-des-vents. Cette rencontre fut demandée avant la rencontre du CSF en début décembre. Aucun de mes nombreux suivis n'ont abouti, jusqu'à ce que la requête fut jugée recevable en Cour suprême du Canada.

Notez que Bertrand Dupain, qui vient d'être nommé directeur du CSF, n'a même pas fait l'effort de rester durant toute la présentation du CSF. Nous lui avons proposé des solutions de voyage alternatif afin de pouvoir rester durant toute la présentation. Il n'a pas voulu en entendre parler. Comme dirait Gerry: « Where there's a will there's a way ».

Comme d'habitude le CSF fait des promesses vagues et sans originalité. Rien de neuf ni de concret ne fut proposé.

Le CSF permet quand même à la direction de faire des demandes pour améliorer le fonctionnement sur le site actuel.

Le comité de partenaires considère plus d'anglais et sonde les parents qui ne veulent pas plus d'anglais en classe, car ils doivent déjà empêcher leurs enfants de parler trop en anglais.

Présentation des résultats du sondage sur les ateliers de formation des parents qui seront programmés par le comité de partenaires.

Je tiens à remercier la direction de RDV, le corps professoral et les surveillants, et tous les parents de m'avoir aidée et soutenue dans l'accomplissement de mon mandat de présidente cette année.

J'ai été entourée d'une équipe de parents admirables, enthousiastes et fantastiques : tant au CA que dans tous les autres comités.

Nadine, merci de me soutenir dans mes fonctions durant mes absences et d'apporter tes opinions réfléchies.

Hélène, tu fais un travail de secrétaire remarquable et précis sous beaucoup de pression. Tu communique beaucoup avec les parents de Rose-des-vents et même avec ceux de Jules-verne, et tu nous informes tous.

Camil, que ferait-on sans toi, non seulement l'APÉ, mais également l'école. Tu es toujours optimiste, prêt à aider de manière très autonome et fais un travail de trésorier méticuleux et remarquable.

Patricia, tu apportes tes conseils et tes points de vue très rationnels et réfléchis avec tes dizaines d'années d'expérience comme parent du CSF, ce qui t'a donné un peu d'émotion dans ton caractère plutôt scientifique. Tu as une passion pour Rose-des-vents et te bats pour ses causes.

Christine, tu nous as apporté une bouffée d'air frais avec une nouvelle vision des situations que nous confrontons depuis trop longtemps. Tu nous mets à jour sur le dossier délicat du comité juridique.

Marc, tu nous as donné ton appui et nous a donné une perspective organisationnelle et professionnelle dans ton approche.

Je suis comblée de vous avoir eu au cours de cette année et vous remercie de m'avoir aidée à cheminer tout en tâchant de répondre aux besoins de l'APÉ tout au long de l'année 2013-2014.

ANNEXE B



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Positions pour l'année 2014-15 Appel de nominations

(Un rappel que toutes les positions sont d'une durée d'une année et qu'on doit procéder à des élections ou des réélections chaque année)

Conseil d'administration – Élection à l'AGA de septembre 2014

- Président / présidente
- Vice-président / vice-présidente
- Trésorier / trésorière
- Secrétaire
- Conseiller / conseillère

Comité de partenaires - Élection à l'AGA de septembre 2014

- Deux parents

Comité de sélection - Élection à l'AGA de septembre 2014

- Un parent

ANNEXE C



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Bénévole de l'année 2013-14 Nominations reçues à ce jour

(En ordre alphabétique de noms de famille)

- **Nadine Cahan** : Vice-présidente au sein du CA de l'APÉ; représentante de classe de la division 5; elle a offert un grand soutien à l'APÉ avec ses nombreuses interventions autonomes, ses points de vue intelligents, ses suggestions d'idées et sa présidence de réunions en l'absence de la présidente.
- **Patricia Aroca-Ouellette** : Conseillère au sein du CA de l'APÉ et une des trois représentantes de classe de la division 10, elle est une ressource précieuse, car elle a plus de 15 ans d'histoire avec RDV; elle est aussi reconnue pour son travail exceptionnel, en tant que parent bénévole, dans l'avancement des sciences à l'école RDV.
- **Marie Des Roches** : Représentante de classe de la division 14-15, elle a énormément travaillé pour la sortie à Strathcona et a aidé récemment à compter les cubes-énergie. Elle est souvent à l'école pour aider lors de divers événements.
- **Jennifer Heyries** : Parent d'une enfant à la maternelle, elle joue un rôle important à l'école en étant responsable de l'organisation et de la distribution des sushi.
- **Jacqueline Hiebert** : Parent de la classe de Pierre, elle aide au programme de lait depuis cinq ans, aide à la bibliothèque quotidiennement depuis cinq ans, accompagne la classe lors de sorties et aide pendant la journée photo (depuis plusieurs années) ; elle est aussi bénévole au Carnaval depuis le début.
- **Nancy Hill** : Parent qui s'implique de plusieurs façons : organisation du Lac Evans, représentante de classe de la division 11, elle aide en classe et est accompagnatrice lors des sorties et autres activités.
- **Sylvie Histed** : Parent d'une enfant en 3^e année, elle s'occupe des commandes de pizza cette année et contribue depuis longtemps à la brigade des poux. Elle fait d'autres activités de bénévolat dispersées de façon régulière depuis plusieurs années et est présidente du CA du service de garde Les Copains, qui bénéficie RDV indirectement.
- **Jocelyne Lessard** : Parent d'une enfant en 2^e année, classe de Brigitte, elle s'occupe des repas chauds: commandes, paiements, négociations des prix, annulations des commandes etc.
- **Kim Nishimura** : Représentante de classe de la division 14-15, grande disponibilité pour soutenir les projets de classe, organisation du ChildRun pour RDV, co-coordinatrice du Carnaval (annuellement depuis le début!), participation aux activités APÉ et d'école (patinage familial, course de fond — elle était un parent organisateur dans le passé) et autres.

- **Tracey Rinas** : Parent anglophone qui s'implique énormément à l'école à chaque occasion, fait des activités d'art avec la classe de Zohra et Mélanie, accompagne lors de sorties, participe aux activités APÉ et d'école (patinage familial, Play Palace) et est co-coordinatrice du Carnaval (depuis deux ans).
- **Hélène Roy** : Secrétaire au sein du CA de l'APÉ RDV, elle constitue un soutien indispensable au sein de l'APÉ et, comme membre, elle apporte des suggestions et pose de nombreuses questions pour nous mener plus en profondeur; elle est aussi une des quatre représentantes de classe de la division 9 et a œuvré à de nombreuses collectes de fonds, incluant une vente de livres usagés qui a rapporté près de 2 000 \$. Hélène est une grande communicatrice qui nous tient tous et toutes au courant, et nous lie avec tout ce qui se passe sur le site de Rose-des-vents.
- **Amanda Smith** : Une des quatre représentantes de classe de la division 9, elle coordonne sur place la distribution de pizza ; elle a une grande disponibilité pour soutenir les activités en classe, elle accompagne lors des sorties et elle participe aux activités APÉ et d'école (patinage familial, course de fond, pique-niques, Lac Evans, soirée au Play Palace); elle prend la relève de l'organisation des soirées Play Palace l'an prochain.
- **Kim Touchette** : Parent anglophone, elle participe aux activités de l'école en français; volontaire permanente à l'école, elle est impliquée dans les projets de décroisement d'art et d'aide à la distribution de pizza; elle est accompagnatrice lors de sorties de classe et fondatrice du projet cartes de Noël; représentante de classe des divisions 7 et 12. Elle est toujours au courant de ce qui se passe et elle est toujours disponible pour nous aider quelle que soit notre question ou notre situation.

- Aussi, il serait bien de souligner la contribution de Carmen, la grand-maman de Jasmine Gopddar. Elle est très souvent présente à l'école.

- Remercier aussi les mamans qui font le dépistage des poux avec Nancy Gioia et Christine Fyfe :
 Julia Savalli
 Sylvie Histed
 Nancy Hill
 Hannah Dubuc
 Ylenia Wood
 Marie-Ève Leblanc
 Delores Kryzanowski
 Ilse Meersman
 Ingrid Turk
 Christine Brandt
 Carline Benedek
 Kim Touchette

ANNEXE D

Sommaire de la cause juridique pour l'année 2013-14

- 5 juillet 2013 : Demande de financement au PADL pour financer la demande d'interjeter en appel et l'appel de la décision du 17 juin 2013 du juge Willcock en Cour d'appel de la C.-B. La demande est accordée par le PADL le 30 septembre 2013. 10 000\$ accordé pour la demande d'interjeter en appel et 35 000\$ accordé pour l'appel. Le financement est accordé rétroactivement au 5 juillet 2013.
- 18-19 juillet 2013: audience en Cour d'appel de la C.-B. de l'appel par la Province de la décision gagnée par les parents du 31 octobre 2012.
- 22 juillet 2013 : Les Parents font une demande d'interjeter en appel en Cour d'appel de la C.-B. la décision du juge Willcock du 17 juin 2013. La Cour d'appel de la C.-B. ajourne la demande des Parents jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la même Cour de l'appel de la Province de la décision du 31 octobre 2012.
- 20 septembre 2013 : La Cour d'appel renvoie les Parents en Cour de première instance pour continuer la requête, citant des erreurs de procédure par le juge Willcock durant l'audience de la requête.
- 10 octobre 2013 : Lors d'une réunion extraordinaire, les Parents votent à la majorité pour faire une demande d'interjeter en appel la décision du 20 septembre 2013 en Cour suprême du Canada.
- 11 octobre 2013. Demande de financement au PADL pour financer la demande d'interjeter en appel et l'appel en Cour suprême du Canada de la décision du 20 septembre 2013. La demande est accordée par le PADL le 5 décembre 2013. 10 000\$ accordé pour la demande d'interjeter en appel et 35 000\$ accordé pour l'appel. Le financement est accordé rétroactivement au 11 octobre 2013.
- 14 novembre 2013 : Les parties s'accordent pour continuer l'ajournement de la demande des Parents d'interjeter en appel en Cour d'appel de la C.-B la décision du 17 juin 2013 du juge Willcock. Jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la Cour suprême du Canada sur la requête des Parents.
- 15 novembre 2013 : Soumission des Parents à la Cour suprême du Canada d'une demande d'interjeter en appel la décision de la Cour d'appel de la C.-B du 20 septembre 2013.

- 31 janvier 2014 : Décision de la Cour d'appel de la C.-B. d'annuler les dépens obtenus par les Parents dans la décision du juge Willcock du 24 juin 2013. Cette décision étant supplémentaire à celle de la même Cour du 20 septembre 2013, les Parents demandent à la Cour suprême du Canada de joindre cette décision à leur demande d'interjeter en appel soumise le 15 novembre 2013.
- 27 mars 2014 : La Cour suprême du Canada accueille la demande d'interjeter en appel faite par les Parents. Elle demande aussi aux parties de soumettre dans les 15 jours des observations écrites à savoir si le CSF devrait être un intimé ou un appelant dans cet appel. Elle n'indique pas si la décision supplémentaire de la Cour d'appel de la C.-B. du 31 janvier 2014 est aussi accueillie.
- 31 mars 2014 : Une date provisoire du 2 décembre 2014 pour plaider l'appel est offerte par la Cour suprême du Canada.
- 11 avril 2014 : Soumission des Parents à la Cour suprême du Canada de leurs observations écrites à savoir si le CSF devrait être un intimé ou un appelant dans l'appel.
- 29 avril 2014 : La cour suprême du Canada ordonne que le CSF soit un appelant dans l'appel des Parents.

ANNEXE E

	<u>Aug 1, '13 - Jun 10, 14</u>	<u>YTD Budget</u>	<u>\$ Over Budget</u>
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	7,664.36	-7,664.36
Don directs	10,599.69	9,000.00	1,599.69
Retour des tax	5,610.50	5,610.50	0.00
Don-Contenant tremblement de te	285.00	800.00	-515.00
BC Gaming Commission	6,960.00	6,800.00	160.00
Operating Revenue			
Carte de Noel	1,979.63	1,979.63	0.00
Repas et lait			
Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps)	-548.40	0.00	-548.40
Repas chauds	44,622.90	0.00	44,622.90
Repas et lait - Other	24,199.20	80,000.00	-55,800.80
Total Repas et lait	<u>68,273.70</u>	<u>80,000.00</u>	<u>-11,726.30</u>
Total Operating Revenue	<u>70,253.33</u>	<u>81,979.63</u>	<u>-11,726.30</u>
Total Income	93,708.52	111,854.49	-18,145.97
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Hot Dog	690.07	0.00	690.07
Sushi 3e Annee(Automne)	5,731.29	0.00	5,731.29
Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps)	3,626.84	0.00	3,626.84
Pizza	6,058.69	0.00	6,058.69
Repas chauds			
Automne	7,522.60	0.00	7,522.60
Repas chauds - Other	31,039.11	0.00	31,039.11
Total Repas chauds	<u>38,561.71</u>	<u>0.00</u>	<u>38,561.71</u>
Lait	5,857.14	0.00	5,857.14
Total Repas	<u>60,525.74</u>	<u>0.00</u>	<u>60,525.74</u>
Cost of goods sold - Other	0.00	70,000.00	-70,000.00
Total Cost of goods sold	<u>60,525.74</u>	<u>70,000.00</u>	<u>-9,474.26</u>
Total COGS	<u>60,525.74</u>	<u>70,000.00</u>	<u>-9,474.26</u>
Gross Profit	33,182.78	41,854.49	-8,671.71

Expense

foire de la science	200.00	200.00	0.00
St-valentin	139.50	300.00	-160.50
Depenses prevues-budget d'ecole			
Brackendale (\$40/etudiant)			
vendre de livre	-1,576.00	0.00	-1,576.00
tirage	-945.00	0.00	-945.00
Frozen pizza	-1,366.00	0.00	-1,366.00
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	<u>5,097.44</u>	<u>2,400.00</u>	<u>2,697.44</u>
Total Brackendale (\$40/etudiant)	1,210.44	2,400.00	-1,189.56
Aide aux familles	0.00	3,000.00	-3,000.00
Developpement communautaire			
Div 1	68.25	231.98	-163.73
Div 2	180.29	231.98	-51.69
Div 3	0.00	231.98	-231.98
Div 4	68.25	231.98	-163.73
Div 5	191.74	231.98	-40.24
Div 6	0.00	231.98	-231.98
Div 7	214.26	231.98	-17.72
Div 8	162.90	231.98	-69.08
Div 9	120.11	231.98	-111.87
Div 10	231.00	231.98	-0.98
Div 11	0.00	231.98	-231.98
Div 12	0.00	231.98	-231.98
Div 13	130.90	231.98	-101.08
Div 14	0.00	231.98	-231.98
Div 15	<u>0.00</u>	<u>231.98</u>	<u>-231.98</u>
Total Developpement communautaire	1,367.70	3,479.70	-2,112.00

Sortie - 6e années			
vente de printemps	-2,822.93	0.00	-2,822.93
La belle patate	-225.00	0.00	-225.00
gardiennage	-558.12	0.00	-558.12
chandail	-457.84	0.00	-457.84
recycling	-260.00	0.00	-260.00
concert CD	-300.00	0.00	-300.00
Bouteille	-54.65	0.00	-54.65
Camp Strathcona (6e années)	5,937.20	0.00	5,937.20
sirop d'érable	-481.00	0.00	-481.00
sapin de noel	-2,184.70	0.00	-2,184.70
Sortie - 6e années - Other	0.00	1,362.76	-1,362.76
Total Sortie - 6e années	-1,407.04	1,362.76	-2,769.80
Sortie - 5e années	1,500.00	1,500.00	0.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	2,671.10	11,742.46	-9,071.36
Depenses prevues - autres			
Administration	1,011.76	1,500.00	-488.24
Social	1,006.06	1,500.00	-493.94
Matériel de secours pour conten	0.00	800.00	-800.00
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	397.23	300.00	97.23
Lac Evans	1,005.00	1,000.00	5.00
Play Palace - maternelles	897.00	900.00	-3.00
carnaval	1,054.62	3,000.00	-1,945.38
Court judiciaire	13,069.14	15,000.00	-1,930.86
Total Depenses prevues - autres	18,440.81	25,000.00	-6,559.19
Total Expense	21,451.41	37,242.46	-15,791.05
Net Ordinary Income	11,731.37	4,612.03	7,119.34
Interest Income	16.78	0.00	16.78
Reserves	-585.81	4,612.03	-5,197.84
Net Income	12,333.96	0.00	12,333.96